

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 25.09.2024

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 07/2024 relatif au budget école 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission gestion et finance (CoGeFi) s'est réunie le 28 août 2024 en présence de Madame Evelyne Roth, présidente du Comité de Direction (CoDir), Messieurs Paul Ménard et Pierre Hofmann, membre du CoDir, ainsi que de Dominique Althaus, secrétaire générale et directrice des finances, et Mélanie Sauthier, comptable, pour la présentation du préavis cité en titre. Nous les remercions pour la clarté de leurs explications ainsi que pour les réponses à nos questions.

Les membres de la CoGeFi étaient présents « in corpore ».

Introduction

Le présent rapport analyse le préavis relatif au budget école 2025 de l'AISGE. Ce budget présente une augmentation des charges de 1,4 million CHF par rapport aux comptes 2023 et de 200'000 CHF par rapport au budget 2024. Il convient de rappeler que le budget 2024 a été élaboré avant la clôture des comptes 2023, ce qui explique certaines différences. Face à ces augmentations, le CoDir de l'AISGE adopte une approche prudente, tout en justifiant chaque poste de dépense.

Points principaux du budget 2025

Prévision d'augmentation du nombre d'élèves

L'AISGE anticipe une hausse du nombre d'élèves, ce qui entraîne un ajustement de certaines dépenses. Par contre, la répartition des coûts entre les communes est basée sur le nombre d'habitants et le nombre d'élèves enregistrés au 31 décembre 2023.

Coûts du péditrain (compte 5100.3011.08)

Les coûts liés au péditrain augmentent de manière significative, passant de 169'000 CHF à 248'000 CHF. Cette hausse s'explique par la création d'une nouvelle ligne reliant Trélex à Arzier, ainsi que par l'accroissement de l'utilisation de ce service par les parents. Bien que ce coût soit en forte hausse, il est important de souligner que cette initiative réduit le nombre de voitures autour des écoles, contribuant ainsi à une amélioration de la sécurité et de l'environnement.

Patrouilles de sécurité

Des patrouilles ont été mises en place pour sécuriser les passages piétons dans toutes les communes. Auparavant, ce service était uniquement disponible à St-Cergue. Cette expansion vise à renforcer la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, répondant à une demande croissante des parents.

Centre de jeunes

Le centre de jeunes, qui offre des activités en dehors des heures de cours, connaît une augmentation significative de sa fréquentation. Afin de maintenir un encadrement adéquat, un éducateur supplémentaire a été embauché. Bien que cela augmente les coûts, ce service est très apprécié des jeunes et contribue à leur développement social.

Caisse de retraite des employés (comptes xxxx.3040.00)

En Août 2023, le CoDir et le Personnel de l'AISGE ont opté, paritairement, pour une nouvelle caisse de retraite offrant de meilleures prestations, mais plus coûteuse pour l'employeur. Ce changement, qui inclut la cotisation dès le premier franc, renforce l'attractivité de l'AISGE en tant qu'employeur de choix, augmentant ainsi sa capacité à recruter et à fidéliser du personnel qualifié.

Futur bâtiment du Bix (comptes 3507.xxxx.xx)

Le budget 2025 inclut une charge de 450'000 CHF correspondant aux intérêts estimés pour les futurs emprunts liés à la construction du bâtiment du Bix. Le CoDir assure que les emprunts seront contractés progressivement en fonction des besoins réels du projet, ce qui laisse espérer que les coûts finaux des intérêts pourraient être inférieurs lors de la clôture des comptes 2025.

Par ailleurs, questionné à propos du remboursement de l'emprunt (amortissement financier) du Bix, le CoDir nous a assuré que ce mécanisme sera mis en place. Toutefois, aucun détail précis sur la stratégie envisagée ne nous a été communiqué à ce stade. Il est cependant compréhensible qu'il soit encore trop tôt pour définir avec certitude les modalités d'amortissement.

Mesures de réduction des coûts

L'AISGE poursuit également ses efforts pour réduire les coûts et optimiser la gestion financière.

Centralisation des achats

La mise en place d'une centralisation des achats oblige désormais les employés et enseignants à regrouper leurs demandes. Cette stratégie permet d'obtenir des réductions substantielles grâce à des économies d'échelle.

Renouvellement des emprunts

L'AISGE continue de renégocier ses emprunts grâce à l'intervention d'un courtier, qui obtient d'excellents taux sur le marché. Le courtier se rémunère au travers d'une commission unique d'un maximum de 0.2% du montant de l'emprunt. Il est précisé qu'il renonce naturellement à toute rétrocession de la part du prêteur.

Remarques

Après une analyse détaillée du budget 2025, la CoGeFi considère que les augmentations de charges sont justifiées par la nécessité de répondre à l'évolution des services, des infrastructures et des besoins des élèves. Les efforts continus de l' AISGE pour maîtriser les coûts tout en améliorant la qualité de ses prestations sont louables.

Comme nous l'avions mentionné dans notre rapport sur le budget 2024, une grande partie des augmentations découle du transfert de certaines charges qui étaient autrefois assumées par les parents (comme le transport des enfants ou la surveillance après les cours). Ces responsabilités sont désormais progressivement transférées aux structures scolaires, dont la gestion financière incombe à l' AISGE. Il est important de noter que ces services, bien qu'indispensables pour les familles, ne relèvent plus de l'enseignement, qui est de la compétence du Canton, mais plutôt de services annexes de garde et d'encadrement pris en charge par l'intercommunalité.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et des Finances vous recommande d'approuver le préavis 07/2024 concernant le budget école 2025 tel qu'il est présenté.

St-Cergue, le 13 septembre 2024

La commission de gestion et finances

Gabriel Galibourg
(rapporteur)

Nina Darricau

Noémie Dunant

Denis Berger

Christophe Habisreutinger